



Association francophone
pour le savoir

A c f a s



**GÉNIES EN
AFFAIRES**

Concours
Génies en affaires
Sur la route de l'innovation

Cahier de présentation

Partenaires de l'activité :



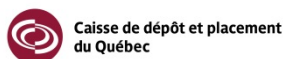
**Ce concours est rendu possible grâce au programme NovaScience du
ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation**

Pour ses activités, l'Acfas bénéficie du soutien de :

Partenaire prestige

Grand partenaire
diffusion et contenu

Partenaire gouvernemental



Dans ce document l'emploi du masculin pour désigner les personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

Table des matières

Concours.....	1
Génies en affaires.....	1
Cahier de présentation.....	1
Table des matières.....	2
I - Présentation générale du concours.....	3
1. Qu'est-ce que c'est?.....	3
2. Historique.....	3
3. Pourquoi participer?.....	4
4. Prix de la phase finale.....	4
5. Dates à retenir.....	4
II - Critères d'admissibilité, règlements et recommandations.....	5
1. Critères d'admissibilité.....	5
2. Règlements.....	5
1. Composition des équipes.....	5
2. Projets.....	5
3. Dossier.....	6
4. Phase finale.....	6
3. Recommandations.....	7
1. Dossier.....	7
2. Présentation orale.....	7
III – Rôle et accompagnement des sociétés de valorisation auprès des étudiants participants.....	7
1. Constitutions des équipes : trouver des coéquipiers et un mentor.....	7
Universités.....	7
Sociétés de valorisation.....	8
2. Préparation et formation.....	8
3. Analyse des dossiers et annonce des équipes finalistes.....	9
4. Phase finale.....	9
IV - Coordonnées.....	9

I - Présentation générale du concours

1. Qu'est-ce que c'est?

Pour innover, il faut un savant mélange de connaissances, de savoir-faire et de créativité, avec un soupçon de sens des affaires et d'esprit entrepreneur. Autant d'ingrédients que l'on retrouve dans les programmes universitaires au Québec et partout dans le monde.

Le concours Génies en affaires propose de donner aux étudiants l'occasion de réfléchir, d'apprendre et de développer des idées novatrices, ainsi qu'un plan d'affaires sous le mentorat d'experts en génie et en valorisation. La phase finale de la compétition sera par ailleurs l'occasion de présenter les projets de technologie innovante devant le grand public et permettra de valoriser les qualités des innovateurs et leur pouvoir de changement dans la société. Ce concours pourrait être un tremplin à la création d'une entreprise!

Ce concours est organisé en trois temps :

1. Les équipes conçoivent un projet innovant disposant d'une propriété intellectuelle. Accompagnée d'un mentor, chaque équipe est chargée de monter un plan d'affaires et de préparer une présentation du projet (dossier et construction d'un prototype, d'une démonstration, etc.).
2. Ce projet est exposé dans un dossier à remplir et à remettre aux sociétés de valorisation en lien avec l'université dans laquelle le projet a été développé (voir point III. 1) au mois de juillet 2016. Les projets retenus pour la phase finale seront annoncés à la fin du mois d'août 2016.
3. Les équipes ainsi sélectionnées achèveront la mise en place de leur prototype ou de leur démonstration afin de faire une présentation orale de leur projet à l'occasion de la phase finale, qui se déroulera le **jeudi 22 septembre 2016** dans le cadre des Journées de la relève en recherche de l'Acfas qui se tiendront à l'Université de Montréal.

2. Historique

Un projet pilote du concours de génie a été mené en 2014, au 82^e Congrès de l'Acfas à l'Université Concordia. Quatre équipes composées d'étudiants de l'Université Concordia et de Polytechnique Montréal ont alors présenté des innovations aux membres du jury et devant un public de 150 personnes.



Crédits photo : Hombeline Dumas

3. Pourquoi participer?

Ce concours offre aux participants une occasion unique de parfaire leurs aptitudes en développement d'affaires et en communication avec le soutien d'experts dans ces domaines, tout en leur donnant la possibilité de faire connaître les innovations technologiques au grand public.

4. Prix de la phase finale

- **Prix du jury** : les membres du jury disposeront de 2 500 \$ qu'ils pourront décider d'investir dans une ou plusieurs des technologies présentées par les équipes.
- **Vote du public** : 1 250 \$ partagés entre les équipes finalistes selon les « investissements » du public.

Par ailleurs, l'équipe qui remportera l'investissement le plus important de la part du jury se verra offrir de l'accompagnement en services et des conseils par des investisseurs (détails à venir).

5. Dates à retenir

Dates	Tâches
mai 2016	Constitution des équipes et choix d'un projet
mai – juillet 2016	Participations des équipes inscrites aux séances de formations dispensées par les sociétés de valorisation
22 juillet 2016	Date limite pour remettre le dossier rempli de la présentation du projet à la société de valorisation en lien avec l'université dans laquelle le projet a été développé
juillet – août 2016	Première phase de sélection
22 août 2016	Annonce des équipes sélectionnées pour la phase finale
septembre 2016	Finalisation de la présentation des projets par les équipes sélectionnées
22 septembre 2016	Phase finale du concours : participation des équipes finalistes à la phase finale du concours qui se déroulera à l'Université de Montréal dans le cadre des Journées de la relève en recherche de l'Acfas

II - Critères d'admissibilité, règlements et recommandations

1. Critères d'admissibilité

Pour participer au concours, les étudiants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur québécois en 2016 (session d'hiver, d'été ou d'automne);
- être francophones ou s'exprimer en français;
- être disponibles pour se rendre à Montréal, le jeudi 22 septembre 2016, afin de se présenter à la phase finale du concours qui aura lieu pendant les Journées de la relève en recherche qui se tiendront à l'Université de Montréal (les frais de déplacement au moindre coût seront remboursables, les détails concernant la phase finale seront communiqués aux équipes sélectionnées);

Étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur québécois sont admissibles.

2. Règlements

Par un souci d'équité, les règlements ci-dessous s'appliqueront à tous les participants, sans exception.

1. Composition des équipes

- Chaque équipe devra comprendre au moins **un étudiant aux cycles supérieurs**;
- Une équipe est composée de 2 à 5 étudiants;
- La **multidisciplinarité** au sein de l'équipe n'est pas obligatoire, mais fortement recommandée;
- La **variété des cycles universitaires** est également fortement encouragée (les étudiants composant l'équipe peuvent être au 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle);
- Les étudiants qui composent une équipe peuvent être issus de différentes universités, tant qu'il s'agit d'universités québécoises;
- Les personnels de recherche (postdoctorant par exemple) peuvent soutenir une équipe, mais n'en feront pas partie;
- **Une équipe est chapeauté par un mentor**, mais qui ne prendra pas la parole durant la phase finale du concours;

2. Projets

- La technologie présentée devra **disposer d'une propriété intellectuelle** (au sens large) : pas nécessairement un brevet (déposé ou non déposé) mais disposant de droits d'auteur, etc.;
- L'innovation technologique doit être issue de **recherches faites au sein d'un établissement d'enseignement supérieur québécois** et devra faire (ou avoir fait) l'objet d'une déclaration d'invention auprès de l'institution d'enseignement suite à la candidature au concours;

- Les mentors pourront proposer des projets aux étudiants mais les étudiants intéressés à participer pourront, s'ils le souhaitent, proposer leur propre projet;
- Les déclarations d'invention des projets devront être transférées par l'institution d'enseignement à l'une des trois sociétés de valorisation (Aligo, Univalor ou Sovar), qui agira comme guide pour la préparation du dossier;
- Dans le dossier de candidature, la présentation de chaque projet devra comprendre les aspects techniques de celui-ci **et** un plan d'affaires.

3. Dossier

Le dossier de présentation du projet devra être rempli par le répondant du projet et remis à la société de valorisation en lien avec l'université dans laquelle le projet a été développé (voir point III. 1) au plus tard **le 22 juillet 2016**.

4. Phase finale

Porte-parole

- Dans chaque équipe, **l'un des étudiants** sera désigné comme porte-parole. Pendant la finale, celui-ci sera chargé de présenter, en français, le projet aux membres du jury et au grand public;
- Les autres étudiants membres de l'équipe pourront intervenir s'ils le désirent pendant la période de questions.

Temps de parole

- Le porte-parole disposera de **huit minutes maximum** pour faire sa présentation orale et sa démonstration, sans interruption;
- Les membres du jury disposeront ensuite d'une période de questions de **sept minutes**.

Si, pour démontrer l'utilité de la technologie, la totalité de la démonstration dépasse 8 minutes, l'équipe devra choisir de ne présenter que les éléments les plus significatifs afin de rester dans le temps de parole imparti.

Présentation orale

- La présentation orale doit se faire en français;
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la phase finale, les étudiants pourront utiliser un micro main ou éventuellement disposé sur un pied de micro;

Support visuel

- Il est fortement recommandé d'apporter **tout le matériel nécessaire à la démonstration visuelle de la technologie** : prototype, images, etc.;
- Les textes utilisés figurant sur les outils employés pour la démonstration doivent être en français;
- Les images utilisées pour la démonstration doivent être libres de droits ou les étudiants doivent s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours.

3. Recommandations

1. Dossier

Lors de l'élaboration du dossier de candidature et dans les points spécifiés, il est recommandé de faire ressortir les éléments suivants :

- Qualité de l'invention;
- Définition des besoins non remplis des secteurs visés;
- Degré de rupture de la solution ou technologie proposée;
- Considération du potentiel et de la taille des marchés à rejoindre;
- Solutions envisagées pour introduire la technologie au marché;
- Données chiffrées fiables.

2. Présentation orale

Pendant la phase finale du concours, les équipes s'appliqueront à :

- Soigner la qualité de leur communication;
- Susciter l'intérêt du public;
- Veiller à ce que le prototype ou la démonstration facilite la compréhension de la technologie;
- Expliquer les concepts et les idées de façon claire, dans un langage accessible;
- Répondre aux questions précisément, clairement et avec concision;
- Respecter le temps imparti à la présentation;
- Établir un contact avec le jury et le public (attitude générale, présence, humour, etc.).

III – Rôle et accompagnement des sociétés de valorisation auprès des étudiants participants

Les sociétés de valorisation sont des partenaires actifs qui accompagneront les étudiants tout au long du processus du concours. Elles aideront les équipes à développer leur technologie mais aussi leur plan d'affaires.

1. Constitutions des équipes : trouver des coéquipiers et un mentor

Pour proposer ou trouver un projet et participer au concours Génies en affaires, les personnes intéressées peuvent s'adresser à une personne coordonnatrice du concours dans chaque établissement d'enseignement supérieur québécois ou à une personne responsable du concours au sein d'une société de valorisation :

Universités

- **École de technologie supérieure**
Richard Chénier, directeur de l'entrepreneuriat technologique :
richard.chenier@etsmtl.ca
- **Polytechnique Montréal**
Lydia Bukkfalvi, directrice, centre d'entrepreneuriat Poly-UdeM :
lydia.bukkfalvi@polymtl.ca

- **Université Concordia**
Jonathan Farber, Officier des technologies de transfert :
Jonathan.Farbeau@concordia.ca
Rolf Wüthrich, Professeur agrégé : rolf.wuthrich@concordia.ca
- **Université de Montréal**
Corinne Benquet, Bureau Recherche – Développement – Valorisation (BRDV) de l'université de Montréal : corinne.benquet@umontreal.ca,
- **Université de Sherbrooke**
Josée Maffett, Directrice de section – Gestion des subventions et contrats :
Josee.Maffett@USherbrooke.ca
- **Université du Québec à Montréal**
Julie Médam, Agente de recherche et de planification : medam.julie@uqam.ca
- **Université du Québec à Rimouski**
Guillaume Werstink, Valorisation de la recherche et liaisons entreprise-université : [Guillaume Werstink@uqar.ca](mailto:Guillaume_Werstink@uqar.ca)
- **Université du Québec à Trois-Rivières**
Kodjo Agbossou, Directeur, École ingénierie : kodjo.agbossou@uqtr.ca
- **Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue**
Walid Ghie, Directeur du module de l'École de génie : Walid.ghie@uqat.ca
- **Université du Québec en Outaouais**
Paul Courtemanche, Conseiller en aide financière : Paul.Courtemanche@uqo.ca
- **Université Laval**
Marie Nadeau, Faculté des Sciences et de Génie de l'Université Laval :
Marie.Nadeau@fsg.ulaval.ca
- **Université McGill**
Katya Marc, Gestionnaire des liaisons industrielles : katya.i.marc@mcgill.ca

Sociétés de valorisation

- **Aligo**
Nadia Capolla, directrice, développement des affaires : ncapolla@aligo.ca
- **Sovar**
Pierre Pedneau, directeur : pierre.pedneau@sovar.com
- **Univalor**
Morgan Guitton, directrice de projets, développement des affaires :
Morgan.Guitton@univalor.ca

2. Préparation et formation

Une fois constituées, les équipes pourront bénéficier de formations dispensées par des experts issus des sociétés de valorisation afin de les aider à établir un plan d'affaires, à remplir leur dossier de présentation, etc. Le calendrier de ces formations sera communiqué aux répondants des équipes participantes.

À la suite de ces ateliers, les équipes auront jusqu'au **22 juillet 2016** pour remettre leur dossier rempli à la société de valorisation en lien avec l'université dans laquelle le projet présenté a été développé.

3. Analyse des dossiers et annonce des équipes finalistes

Les dossiers seront ensuite analysés et les équipes finalistes et leurs projets respectifs seront sélectionnés.

Les équipes qualifiées pour la phase finale seront annoncées le **22 août 2016**.

4. Phase finale

Les présentations des technologies innovantes se feront dans le cadre des Journées de la relève en recherche de l'Acfas qui se tiendront le **22 septembre 2016**, à l'Université de Montréal, sous forme d'exposition ou de foire industrielle entre 17 h et 19 h.

Les équipes feront, devant les membres du jury et le grand public, une démonstration du potentiel de la technologie.

Les membres du jury évalueront les présentations. Ils disposeront de 2 500 \$ qu'ils décideront d'investir dans une ou plusieurs des technologies présentées par les équipes. Le public, quant à lui, se verra distribuer un montant d'argent factice qu'il pourra investir comme il le souhaite dans un seul ou plusieurs des projets présentés.

Les détails sur le déroulement de la phase finale seront envoyés aux équipes finalistes au début mois de septembre 2016.

IV - Coordonnées

Les informations concernant le concours de génie ainsi que les documents de présentation et de participation sont disponibles sur le site Internet de l'Acfas : acfas.ca

Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec Céline Bézy, Professionnelle – Projets et communications à l'Acfas : celine.bezy@acfas.ca.